6 PAGES 5 CENTIMES

L'Egalité
DE ROUBAIX TOURCOING

Fondé en 1893

Téléphones : à LILLE N° 1.067 — à ROUBAIX N° 3.28 — à LENS N° 1.02

ABONNEMENTS — Nord et Départements limitrophes : 3 mois 4 fr. 50, 6 mois 9 fr., Un an 18 fr. — Autres départements : 3 mois 5 fr. 50, 6 mois 11 fr., Un an 22 fr. — Les abonnements sont reçus sans frais dans tous les bureaux de poste

Le Numéro 5 Centimes

PUBLICITE — Les Annonces et Réclames sont reçues directement aux Bureaux du Journal et dans toutes les Agences de France et de l'Etranger

Jeudi 26 MARS 1908

POUR LES VICTIMES DU *Krach Rochette*

Les renseignements que nous envoient nos correspondants de toute la région démontrent que les victimes du Krach Rochette se recrutent surtout dans la petite épargne.

Ils sont légion les travailleurs, employés, petits commerçants qui ont porté leurs quatre sous aux Mines de Nerva, Manchons Hella, Crédit Minier, etc., etc., et qui, aujourd'hui, pleurent sur leurs économies en danger.

Nous disons en danger *et non* disparues ; *car en somme il est peut-être des affaires dont il sera possible de tirer quelque chose. Le Juge d'instruction a trouvé déjà neuf millions dans les diverses caisses de la Société, et certaines affaires, comme le* Manchon Hella, *sont, somme toute, en voie de fonctionnement.*

Mais nos correspondants nous informent, en même temps, que les petits épargnants, ainsi touchés, ne savent quelle attitude prendre et que, déjà, les hommes d'affaires véreux rôdent autour d'eux pour leur donner des conseils plus ou moins intéressés.

Devant cette situation, et en vue de venir en aide à la petite épargne, Le Réveil du Nord *ouvre aujourd'hui en son local, 44, rue de Béthune, à Lille, un bureau de conseils et renseignements, entièrement gratuits, destinés aux Victimes du Krach Rochette.*

Celles-ci pourront s'y adresser chaque jour, soit en personne, soit par correspondance, et le bureau de conseils et renseignements pour lequel nous nous sommes assuré le concours de trois spécialistes compétents, Avocat, Financier et Liquidateur expert, fonctionnera dans les conditions indiquées ci-dessous.

Inutile d'ajouter que les personnes qui auront recours à ces conseils, ne nous doivent aucune rémunération.

Nous serons largement payés si nous pouvons aider les petits épargnants de la région à sauver quelques bribes de leur épargne compromise.

LE RÉVEIL DU NORD.

LE KRACH ROCHETTE

Notre Bureau de CONSEILS ET RENSEIGNEMENTS

Son Rôle

Ainsi que nous l'annonçons, nous aurons dès aujourd'hui un bureau de renseignements et conseils destiné à fournir aux victimes du krach Rochette habitant la région du Nord les moyens de prendre des décisions éclairées.

Ce bureau, nous y insistons, ne se chargera pas des affaires des intéressés, ni devant la justice, ni devant les liquidateurs des sociétés en liquidation, ni devant les administrateurs de celles des sociétés Rochette qui continueront à fonctionner.

Son rôle sera de renseigner les porteurs de titres sur la valeur réelle des affaires dans lesquelles ils ont des intérêts dès que cette valeur pourra être établie, non sur des potins et des racontars, mais sur des documents sérieux.

Son rôle sera en conséquence de suivre les phases par lesquelles vont passer les diverses sociétés fondées par Rochette, et de les faire connaître par des communiqués aux lecteurs du *Réveil*.

Son rôle sera aussi de suivre les efforts faits par les actionnaires qui se constitueront en comité de défense, en syndicat, etc., et de conseiller aux porteurs du Nord d'y adhérer si ces comités sont sérieux, ou de s'abstenir s'il est préférable.

Son rôle enfin, en dehors des questions relatives à la possession des titres Rochette, sera d'examiner les cas particuliers, assez nombreux paraît-il, des déposants et de ceux qui, ayant versé leur argent, n'ont même pas reçu leurs titres. Il aura à donner à ceux-ci le conseil que comportera la situation spéciale à chacun d'eux.

Son Fonctionnement

Les intéressés pourront s'adresser au bureau de conseils et renseignements soit en personne, soit par correspondance.

Les intéressés peuvent se présenter en personne chaque jour, excepté le dimanche, à partir d'aujourd'hui, de deux heures à sept heures, 44, rue de Béthune, à Lille.

Une personne spécialement chargée de ce service recueillera leurs renseignements, qui seront ensuite soumis au comité compétent spécialement constitué par nous à cet effet, et l'avis de celui-ci sera ensuite porté à la connaissance des intéressés.

Les personnes qui consulteront le bureau de conseils et renseignements par correspondance devront indiquer clairement quelle est leur situation. Si elles sont propriétaires de titres Rochette, elles devront indiquer quels sont ces titres, et si elles les ont achetés directement aux agents de la maison Rochette, à quelle époque et à quel prix.

Si elles sont déposants, elles devront indiquer comment et où s'est effectué le dépôt, et dans quel but ; et nous adresser autant que possible la copie du reçu qui leur a été délivré.

Nous les prions de joindre à leurs lettres un timbre de dix centimes pour la réponse. Celle-ci leur fera connaître comment nous correspondrons ensuite avec elles, sans les obliger à une dépense nouvelle de timbres-poste, et sans publier bien entendu leurs noms ni leurs adresses.

Nos Conseils

Il est bien entendu que les porteurs qui auront recours aux bons offices du comité que nous instituons ne doivent pas s'attendre à recevoir un conseil immédiat. Ainsi que nous le disons plus haut, nous avons prié un avocat parisien spécialiste de nous donner tous les renseignements généraux utiles sur la situation des sociétés dépendant du krach Rochette ; et c'est seulement lorsque ces renseignements seront suffisamment complets et surtout suffisamment certains que notre comité technique pourra formuler un conseil éclairé, parce qu'appuyé sur des documents incontestables.

Par exemple, la situation de la Société du Manchon Hella peut être très différente selon les renseignements que fournira l'avenir.

Si tous les titres ont été placés dans le public, et si le capital fourni par l'émission est dans les caisses de la Société du Manchon Hella elle-même, cette Société peut survivre à la tourmente, et la valeur des actions dépendra de la valeur industrielle de l'affaire Hella.

Si, au contraire, les titres sont encore en grande partie dans la banque Rochette, la Société du Manchon Hella

LE BANQUIER ROCHETTE

peut ne pas disposer d'un capital suffisant et voir son avenir compromis, en dépit de la valeur industrielle de l'affaire.

Il en serait de même si, les titres ayant été pris par le public, les fonds provenant de l'émission avaient été placés dans la banque Rochette et utilisés par celle-ci dans des opérations désastreuses où ils resteraient engloutis à jamais.

Comme on le voit, il se peut que les neuf millions trouvés en banque peuvent, selon l'affectation qui en sera faite à telle ou telle société déposante, donner à certaines d'entre elles les moyens de se sauver.

L'affaire Rochette n'est pas un bloc : c'est un écheveau, passablement embrouillé, de sociétés ayant entre elles à coup sûr des relations multiples autant que malheureuses, mais ayant aussi leur vie légale particulière.

Cet écheveau, il faut le débrouiller ; c'est à quoi vont s'employer les liquidateurs et les administrateurs de sociétés.

Notre comité technique suivra de près ce travail et fournira au fur et à mesure des résultats tous les renseignements utiles aux diverses catégories d'intéressés.

LE RÉVEIL DU NORD.

Voir en 2me page nos Informations très complètes sur le KRACH ROCHETTE.

Hier & Aujourd'hui

La Soif de l'Or

Deux cents millions ! Eh, qu'est donc la grande Thérèse, aujourd'hui, à côté du surhomme de finance que la société capitaliste actuelle a pu enfanter ! Voilà un gaillard de trente ans, ancien garçon coiffeur, ancien garçon de café, qui, en moins de trois ans, sur l'asphalte des grands boulevards, lance treize affaires fantastiques, exploite plus audacieusement que ne le fit jamais le flibustier Lalou, notre ex-député de Dunkerque, des mines inexistantes, lance des manchons et des compteurs à eau, égrène émissions sur émissions qu'il rachète et qu'il triple et quadruple en Bourse, râflant par ses « rabatteurs » de quinze, de vingt succursales, la moyenne et petite épargne, pour aboutir sous les manœuvres d'aigrefins concurrents, au krach formidable !

La fin de l'ancien régime a produit Law, sous la Régence. Cet Ecossais, fils d'un orfèvre, réfugié en France après avoir été condamné à mort dans son pays, fut un précurseur. Installé à Paris, il y a deux cents ans, il fonde la « Banque nationale », il crée la « Compagnie d'Occident », avec le monopole pour 25 ans du commerce avec l'Amérique du Nord, il accapare les compagnies du Sénégal, des Indes Occidentales, de la Chine, il achète la concession de la fabrication des monnaies, il achète les fermes et les offices des receveurs généraux, maître de tous les revenus publics il devient contrôleur général de l'Etat. Et comment est-il arrivé à cette richesse inouïe ? en lançant émissions sur émissions, toujours plus colossales, l'une couvrant l'autre. Le procédé n'a pas changé.

Ce qui n'a pas changé non plus, c'est l'insondable profondeur de la naïveté des masses. Eh quoi, l'argent produit à peine 3 à 4 % en placements sûrs, et les gogos se laissent prendre au mirage de 15, 20, 50 % : comme s'ils ne savaient pas pertinemment que les valeurs qui gonflent en bénéfices soudains, perdent en solidité, et bientôt s'écroulent !

Mais, que penser d'une organisation sociale où de pareils scandales sont possibles ? Quel appoint pour ceux qui prétendent que tout le système financier capitaliste n'est, au fond, que l'organisation légale de l'escroquerie !

C. DESMONS.

CHRONIQUE

Le Rossignol

Je voulus interrompre mon ami Pierre, mais il repartit aussitôt :

— Oui, je sais... Tu vas me dire que Béguinaud a beau être le type parfait du « mufle », je n'aurais pas dû oublier que je lui donnais le nom d'ami, que j'étais son hôte... Crois-tu que je n'y aie pas songé ? Crois-tu que, si j'ai succombé à la douce tentation, cela ait été sans résistance de ma part ? Mais, m'objecteras-tu, s'il en est ainsi, comment se fait-il que tu ne sembles éprouver à présent aucune honte de ta trahison, que pas l'ombre d'un remords ?...

Ne me juge pas avant de m'entendre. Laisse-moi aller jusqu'au bout.

Je te disais donc que, après quelques furtifs tête-à-tête dans le parc, Mathilde, s'enhardissant jusqu'aux dernières limites de la témérité, voulut que je vinsse la retrouver dans sa chambre, la nuit.

Il faut que tu saches que, dès la seconde année de son mariage, Béguinaud, qui aime ses aises et qui tient sur toute chose à ce qu'on respecte son sommeil, a pris l'habitude de faire lit à part, et que les époux habitent chacun à un bout de la maison.

Je ne trouvai donc aucune raison valable pour ne pas accéder à ce désir. Ne t'imagine pourtant pas que je me sentais fier de mon personnage, tandis que je me glissais dans le corridor avec des précautions de cambrioleur. Je convins, au contraire, que, d'un cambrioleur, je n'avais pas que l'allure, et, presque au but, je fus sur le point de rebrousser chemin. Mais la porte de Mathilde s'entrebâilla...

A partir de ce moment, pour être franc, je t'avouerai que je pensais à tout autre chose qu'à Béguinaud. Je... Passons...

Cependant quand, à l'aube, nous allâmes nous accouder à la fenêtre, malgré la douceur de sentir contre le mien le corps encore frémissant de Mathilde, malgré le parfum d'amour qui montait d'elle, ma griserie se dissipa, et je sentis renaître mon malaise.

De nouveau ma pensée alla vers Béguinaud. Une espèce d'hallucination me le montra enfoui dans ses oreillers, dormant du sommeil du juste ; il me sembla même percevoir le bruit régulier et paisible de ses ronflements, et j'éprouvais une véritable angoisse, à songer que, dans quelques heures, il viendrait à moi, la main tendue, me demandant, de sa voix claironnante d'imbécile content de soi, si j'avais passé une bonne nuit !

Mathilde, dont la rêverie suivait sans doute une autre pente que la mienne, surprise de mon mutisme, ouvrait la bouche pour me parler quand, soudain, du milieu des feuillages noyés d'ombre, la voix d'un rossignol s'éleva, jetant une note haute et pure qui se prolongea dans le silence recueilli, pareille à la [illegible] Les mots qu'elle allait dire s'arrêtèrent sur ses lèvres, et sa main se crispa légèrement sur la mienne pour m'inviter à écouter.

Peu à peu, comme le musicien, après avoir laissé errer au hasard ses doigts sur le clavier, sent l'inspiration se dégager des formes vagues du rêve, l'artiste invisible s'anima, s'échauffa. Au prélude hésitant entrecoupé de longs silences pendant lesquels l'improvisateur semblait se recueillir, au thème simple et tendre succédèrent, dans un ruissellement de trilles, de vocalises éperdues, des variations passionnées qui renouvelaient à l'infini l'expression de cette unique pensée : viens, je t'aime !

Nous restions muets, éblouis de ce feu d'artifice de fusées sonores escaladant le ciel et éclatant en gerbes d'étoiles, coupé brusquement de points d'orgue suivis de notes détachées qui tombaient une à une comme les perles d'un collier semées dans une coupe d'or.

Je regardais Mathilde, dont je sentais le corps vibrer comme une corde de harpe. Une sorte d'extase l'avait transfigurée. Dans ses yeux humides, une larme se forma lentement et vint trembler au bout de ses cils... Cette larme, mon ami, je ne la laissai pas tomber, et, pendant que je la buvais, le rossignol, se surpassant lui-même, sembla vouloir user le dernier souffle de son âme dans son furieux appel d'amour...

Le bruit d'une fenêtre qu'on ouvrait nous rejeta brusquement du ciel sur la terre. Mathilde recula dans la chambre en m'entraînant.

— C'est mon mari, dit-elle. S'il nous a vus, nous sommes perdus.

Elle tremblait de tous ses membres. Une porte s'ouvrit à l'extrémité du corridor.

— C'est bien lui ! Il vient !...

La pauvre petite défaillait d'angoisse. Je ne faisais pas meilleure figure. J'avais même si bien perdu la tête que l'idée me vint de courir au devant de Béguinaud, de le prier de m'immoler à son juste courroux.

Heureusement, les femmes sont moins bêtes que nous en pareil cas. Mathilde m'arrêta et me montra la fenêtre.

— Sauve-toi, me dit-elle. S'il me trouve seule, je lui prouverai facilement qu'il s'est trompé. Mais, dépêche-toi, si tu m'aimes !

J'empoignai mon veston et je risquai le saut, qui n'était heureusement que de quelques pieds ; puis je courus me blottir dans un massif où, retenant ma respiration, comprimant les battements de mon cœur, j'écoutai...

Le virtuose continuait à égrener ses triples croches...

Tout à coup !... — oh ! je crus que le ciel s'effondrait, que la terre s'abîmait sous mes pieds !... — le bruit d'un coup de feu retentit !

— Il l'a tuée ! m'écriai-je.

Et je m'élançai vers la maison.

Je faillis me jeter dans Béguinaud lui-même qui, son madras sur la tête, en manches de chemise et un fusil à la main, était planté debout dans l'allée, sous la fenêtre de sa femme.

— Qu'avez-vous fait ? demandai-je d'une voix étranglée.

Béguinaud ne s'aperçut même pas de mon trouble.

— Ah ! répondit-il avec calme, il y a assez longtemps qu'il m'embêtait en me réveillant à des trois heures du matin, dans mon meilleur sommeil ! Il a le bec clos, le braillard !

Ce disant, il ramassa le corps du pauvre rossignol qu'il avait retrouvé dans l'herbe.

— J'ai rendu service à tout le monde, ajouta-t-il en me montrant l'oiseau, dont la tête inerte ballottait entre ses gros doigts. Je suis sûr que c'est cet animal qui t'a fait lever si matin !

J'avais eu le temps de reprendre mes esprits. Je fus lâche ; je ne le contredis pas...

Mais, ajouta mon ami Pierre — tu penseras de moi ce que tu voudras — depuis ce temps, je n'eus plus de remords !

René VICTOR-MEUNIER.

LA DÉCONFITURE EVRARD-ELIEZ

Notre enquête au pays d'Avesnes. – Les populations lèsées mitigent d'un reste d'indulgence tenace, la sévérité de leur jugement. – Les gamineries d'un Père-Conscrit.

(De notre envoyé spécial)

Berlaimont, 25 mars. — La nouvelle de la mise en faillite de M. Evrard-Eliez, a causé une impression pénible, plutôt qu'un mouvement de surprise dans la coquette bourgade de Berlaimont, bâtie, à quatre-vingts kilomètres environ de Lille, sur la lisière de la forêt Mormale, dont les chênes séculaires lèvent leurs cimes altières devant le massif clocher de briques, dôme ardoisé de la commune mise aujourd'hui au premier plan d'actualité.

L'événement était prévu, attendu, depuis que la population connaissait la disparition de son sénateur-maire, parti dimanche matin pour une destination inconnue.

Depuis longtemps, ce n'était un mystère pour personne, le connaissant peu ou prou, que M. Evrard-Eliez était ruiné.

Déjà, au mois d'août dernier, avait eu lieu ce que certains appellent, à Berlaimont, la « Fuite en Egypte ».

Un matin, on nous annonçait au « Réveil » que le président du conseil général avait levé le pied, laissant un passif considérable.

Un de nos collaborateurs se rendit aussitôt à Berlaimont, au domicile de M. Evrard-Eliez, pour avoir des renseignements sur cette grosse nouvelle. Il sonna et fut reçu par... M. Evrard-Eliez lui-même, rentré la veille de Lausanne.

La situation était plutôt embarrassante pour notre collaborateur. Il s'en tira à merveille en interviewant au pied levé M. Eliez sur la session du conseil général qui allait s'ouvrir quelques jours plus tard. Le compte rendu de cette interview occasionnelle fut publié le lendemain dans ces colonnes.

A cette époque déjà, le maire de Berlaimont, trouvant sa situation intenable, avait passé la frontière. Des amis politiques et personnels, mis au courant du fait, versèrent chacun une somme assez forte, pour calmer les cris de la meute des créanciers trop bruyants. L'un de ses amis alla même jusqu'en Suisse pour le faire rentrer en France. Huit jours plus tard, M. Evrard-Eliez, toujours souriant, pommadé, avec l'impeccable raie au milieu d'une chevelure toujours jeune, présidait à la préfecture du Nord, l'ouverture de la session du Conseil général. Sa situation financière n'en restait pas moins inextricable.

Au mois de juin dernier, M. Eliez avait cédé son étude de notaire et, bientôt après, des plaintes arrivaient au parquet d'Avesnes.

Une ultime tentative de sauvetage eut lieu. Samedi après-midi, un groupe d'amis du président du conseil général, réunis à la préfecture, en présence de M. Vincent, examina et discuta la situation.

Il paraît qu'une somme de trois cent mille francs fut assurée. Mais c'était insuffisant, à peine de quoi boucher un trou. Informé du résultat négatif de l'entrevue, à l'Hôtel de l'Europe, rue Basse, M. Evrard-Eliez, partit pour Berlaimont.

Le lendemain, vers dix heures du matin, il allait en voiture à la mairie, où avait lieu le scrutin pour l'élection d'un conseiller d'arrondissement. Après avoir déposé son bulletin dans l'urne, il se fit conduire à la gare d'Aulnoye par son cocher, qui rentra seul à Berlaimont.

Quant à M. Eliez, on ne l'a plus revu et le mystère plane sur sa disparition.

Une sympathie résistante

Hier matin, en sortant de la petite gare de Berlaimont, je me dirigeai d'un pas rapide, comme doit le faire tout voyageur qui se respecte, vers l'estaminet le plus proche.

Un cabaret ensoleillé ouvrait devant moi sa porte engageante. Un robuste herbager, à face grasse et toute rasée, était attablé devant une monumentale chope de brune bière mousseuse. Au comptoir était accoudée une brunette débitante, Mme Cattelot.

Tous deux causaient de « l'affaire » — c'est par ce mot que l'on désigne ici le krach de Berlaimont.

— Sans doute, disait l'homme, « il » a dépensé beaucoup d'argent, mais on lui en a sucé encore plus.

— Trop bon, père Louis, je vous dis qu'il était trop bon. C'est ce qui l'a perdu ! »

Cette petite cabaretière venait de résumer d'un mot l'opinion de toute la population sur M. Evrard-Eliez.

J'ai parcouru la ville pendant plusieurs heures, interrogeant au hasard des hommes de toutes conditions, et toujours ces mêmes syllabes invariables, suggestives et lancinantes revenaient sur les lèvres en manière de conclusion : « Il était trop bon ! »

Contrairement à certains racontars, les rues de la ville n'ont rien perdu de leur physionomie habituelle. Il n'y a personne sur le pas des portes, aucun groupe sur les trottoirs et, dans les maisons, si l'on parle de l'événement, c'est d'une façon discrète et calme.

Chose curieuse, les victimes mêmes du notaire Eliez n'ont contre lui aucune colère, aucun sentiment de haine, nul désir de vengeance.

On le plaint beaucoup, on le blâme parfois, mais chacun lui a gardé ses sympathies.

« Si on devait voter demain, et si Eliez était candidat, je suis certain qu'il serait élu », nous déclarait formellement un homme connaissant parfaitement l'esprit de la population.

Il est vrai que cette population paraît dans son ensemble, bonne et généreuse comme la riante nature qui l'entoure et lui rend la vie facile. Les hommes, comme leur maire d'hier, ont la main franchement et cordialement tendue ; les femmes sont rieuses et charmantes ; les jeunes filles y sont d'une douceur de mousse et d'un teint délicatement coloré comme les fleurs émaillant au printemps les prairies du Jolimetz.

Evrard Eliez était l'*idole* — le mot m'a été dit — de cette avenante population.

Il avait su se l'attacher solidement, tout entière, par son bongarçonnisme, et sa générosité, proverbiale dans le pays.

On raconte certaine histoire de mulet, appelée à devenir légendaire dans les claires maisonnettes tapies sous les grands arbres de la forêt Mormale, comme celle de la vache à Fénelon dans les charumières du Cambrésis.

— C'est une grande perte pour le pays, me disait une commerçante des environs de l'église.

— Vous voulez parler de l'argent qu'il fait perdre aux clients de son étude ?

— Non. Il faisait tant de bien ! Jamais il n'a rien refusé à personne. Toujours il donnait et était disposé à rendre service. Il faisait élever et instruire à ses frais des enfants de familles besogneuses, qui sont devenus aujourd'hui fonctionnaires ; chaque hiver, il distribuait du charbon en quantité, pour plus de 3,000 francs. Chaque jeudi, il était à la disposition des visiteurs et distribuait des pièces de cent sous ou des louis, en quantité. »

Cette brave femme, en me parlant ainsi, avait dans la voix le même accent d'émotion, de sympathie et de regret que cette dame Brasselet m'annonçant, sans aucune acrimonie, que M. Eliez l'avait ruinée !

J'ai causé avec un homme qui perd 120,000 francs et il n'a eu aucun mot amer, aucun geste de réprobation pour le notaire qui lui a pris tout son patrimoine.

Dépenses sans compter

Enfant du pays, Evrard Eliez est né en 1842. Vers l'âge de 28 ans, il succéda à son père, notaire estimé et ancien conseiller d'arrondissement et épousa Mlle Mary, fille d'un riche propriétaire foncier d'Aymeries. Elle lui apporta 600,000 francs de dot.

A ce moment, le jeune ménage avait au bas mot 60,000 francs de rentes.

Ayant perdu sa femme, il y a une vingtaine d'années, M. Eliez resta veuf avec une fille, aujourd'hui âgée de 28 ans et mariée à M. Georges Sépulcre, fils de l'ancien directeur des Hauts Fourneaux d'Aulnoye.

On raconte que quelque temps avant le mariage de sa fille, M. Eliez offrit dans ses salons et ses jardins deux bals qui firent sensation dans le pays et dont on a gardé le souvenir. Chacune de ces fêtes coûta au moins 50,000 francs, m'accusait la personne qui me signalait les dépenses somptueuses et les largesses de l'ancien notaire.

Aux jours de la fête communale, M. Eliez, en compagnie de sa fille et d'amis se rendait sur la place ; il achetait en bloc tous les articles ou gâteaux des marchands et les distribuait aux enfants accourus en foule. Il jetait ensuite sur la place des poignées de gros sous et de pièces blanches, ramassées aussitôt avec empressement par petits et grands.

Ce n'était chez lui que fêtes, réceptions et festins. Chaque année, le jour du conseil de revision, il convoyait à la table les membres du bureau, tous les maires du canton et de nombreux amis. La musique municipale rehaussait de sa présence l'éclat du banquet et l'on dit que le champagne coulait à flots, déversant sa mousse capiteuse sur presque toute la population !

Celle-ci explique donc la déconfiture de M. Eliez par sa trop grande bonté et ses dépenses excessives.

Des bruits fâcheux pour beaucoup — et dont nous ne voulons pas nous faire l'écho — courent en ville. On désigne nommément et sans ménagement telles ou telles personnes comme ayant profité largement et abusivement de la confiance et du bon cœur de l'homme aujourd'hui en fuite et ruiné.

LA DEBACLE

Depuis une quinzaine d'années, M. Eliez se débattait dans des difficultés financières sans cesse grandissantes. Pour subvenir à ses pressants besoins d'argent, il eut recours à des expédients et se livra à des opérations illicites.

Il emprunta sur billets des sommes variant entre 20,000 et 150,000 francs.

Il vendit des propriétés, sans donner mains-levées d'hypothèques.

Il reçut en dépôt des sommes considérables provenant de riches propriétaires, ou constituant toutes les économies de modestes travailleurs, qui se trouvent actuellement sans aucune réserve.

C'est à la suite d'une plainte réitérée au parquet par un employé du chemin de fer, M. Manouvrier, de Leval, que la justice se mit à l'œuvre.

Il faut dire que depuis trois mois déjà un liquidateur, M. Lerouge, avait été désigné pour examiner les livres de l'ancien notaire Eliez, qui avait cédé son étude, en juin dernier, pour 180,000 francs, à M. Lubrez, de Douai, marié à une jeune fille de Lille.

C'est à la suite de cette cession que les plaintes commencèrent à affluer au parquet d'Avesnes.

Celle de Manouvrier, réclamant le remboursement d'une somme de 5,000 francs, eut pour effet de faire prononcer, mardi, la mise en faillite de M. Eliez.

Apposition des scellés

M. Evrard Eliez habitait une spacieuse maison située dans le bas de la Grand'Rue.

Elle est front à rue, avec porte à deux battants dans le milieu ; comprend un étage et des chambres mansardées. Bâtie en briques